

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 octobre 2015

PLF POUR 2016 - (N° 3096)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° I-599

présenté par

Mme Rabault, rapporteure générale au nom de la commission des finances

ARTICLE 4

À l'alinéa 9, substituer au mot :

« énoncé »

le mot :

« fixé ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.